



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 23

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture d'une pétition :

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage la construction d'un centre de santé qui comprendra une salle d'urgence et qui desservira Neepawa, Minnedosa et les environs et qu'elle envisage de maintenir les services de soins de santé offerts dans cette région en collaborant avec les médecins et l'Office régional de la santé d'Assiniboine dans ce dossier. (D. Davidson, C. Kristjanzon, C. Nicholson et autres)

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande au leader de l'opposition officielle, qui a utilisé les termes « completely dishonest », de se rétracter.

M. MCFADYEN se rétracte.

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande au ministre des Finances, qui a utilisé les termes « smart aleck », de se rétracter.

M. le *ministre* SELINGER se rétracte.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. SWAN et DERKACH ainsi que M<sup>me</sup> SELBY, M. EICHLER et M<sup>me</sup> BRAUN font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M<sup>me</sup> TAILLIEU formule un grief.

Pendant la période réservée aux griefs, M. le *ministre* CHOMIAK invoque le *Règlement* et déclare que les commentaires faits par la députée de Morris constituaient une critique à l'égard du président adjoint par intérim.

M. HAWRANIK intervient sur le rappel au *Règlement*.

Le président adjoint par intérim déclare le rappel au *Règlement* recevable.

M<sup>me</sup> TAILLIEU se rétracte de plein gré

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 6 — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HAWRANIK pour la reprise du débat.

M<sup>me</sup> DRIEDGER et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

MM. FAURSCHOU et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 11 — *Loi sur l'élargissement du mandat du protecteur des enfants (modification de diverses dispositions législatives)/The Children's Advocate's Enhanced Mandate Act (Various Acts Amended)*.

Le débat se poursuit.

M. BRIESE, M<sup>mes</sup> TAILLIEU et MITCHELSON ainsi que M. GERRARD interviennent.

Sur la motion de M. HAWRANIK, le débat est ajourné.

---

**Lundi 22 octobre 2007**

---

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 28 — *Loi d'exécution du budget de 2007 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2007.*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SELINGER ainsi que MM. BOROTSIK et GERRARD interviennent. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M. le *ministre* SELINGER dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 28.

(Document parlementaire n° 110)

---

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke